

# L'agriculture française : une diva à réveiller ?

Jean-Marie Séronie





# L'agriculture française : une diva à réveiller ?

Jean-Marie Séronie

Quæ<sup>éditions</sup>

Éditions Quæ  
RD 10  
F – 78026 Versailles Cedex

© Éditions Quæ, 2014  
ISSN : 2112-7758  
ISBN : 978-2-7592-2240-7

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction même partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6<sup>e</sup>.

*À la mémoire de mon père Marie-Roger Séronie-Vivien,  
géologue et préhistorien, décédé en août 2013  
pendant que j'écrivais ces lignes près de lui.*



« L'âme rurale a en elle toutes les fondations, elle est riche de toutes les successions. Elle accumule sans détruire jamais. Elle contient toutes les origines et tous les résultats. Elle siège au-dessus de cet entassement de dépôts sacrés, et c'est du sommet de cette colline qu'elle contemple les voies nouvelles. »

Gaston Roupnel,

*Histoire de la campagne française, 1932*



# Sommaire

Avant-propos .....	9
Une diva aux visages contrastés .....	11
Notre agriculture est une diva .....	11
Notre agriculture est une diva brillante .....	15
Notre agriculture est une diva dépressive .....	22
Une diva qui fait le grand écart .....	31
Cinq défis pour des agricultures françaises sous tension .....	35
Accepter que l'économie agricole n'est plus un long fleuve tranquille .....	35
Apprendre à gérer des injonctions paradoxales .....	43
Élargir ses compétences : chef d'atelier mais aussi chef d'entreprise .....	56
Accepter des horizons agricoles plus variés qu'hier .....	61
Concilier adaptation au marché et gouvernance territoriale .....	73
Les chemins magnifiques vers une agriculture conquérante .....	79
Les agriculteurs, des chefs d'entreprise désormais autonomes .....	79
S'affranchir de la logique des années 1960 .....	120
Et si tout n'était qu'une question de regard? .....	131



# Avant-propos

Je côtoie assidûment et passionnément le monde agricole depuis presque quarante ans.

Si ma famille a toujours gardé une proximité forte avec « la campagne », mes premiers contacts avec la réalité quotidienne du métier d'agriculteur datent de mon stage de jeune agronome dans une ferme picarde en 1976, l'année de la sécheresse ! Depuis lors j'ai toujours adoré cette proximité avec les agriculteurs, faite à la fois de contacts et de chaleur humaine, d'exigence professionnelle et de compétences techniques, d'individualisme forcené et d'organisation collective forte. En même temps je me suis toujours attaché à préserver la distance, le regard critique que me permettait ma vie de citoyen. Depuis le milieu des années 1970, la ruralité et l'agriculture de terrain constituent mon univers professionnel de manière quasi ininterrompue. En revanche, ce ne sont ni mon espace de vie ni mon univers culturel personnel.

Au cours de ma vie professionnelle j'ai pu travailler avec des cultivateurs comme des éleveurs dans différents métiers, enseignant, animateur de développement, chef de service de DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), ingénieur technique de Ceta<sup>1</sup> (Centre d'études techniques agricoles), directeur de service développement de chambre d'agriculture, directeur général d'organisme de conseil<sup>2</sup> ou responsable des crédits dans une banque.

---

1. Ceta : sorte de club « privé » d'agriculteurs se réunissant régulièrement pour comparer leurs techniques, conduire des expérimentations afin d'améliorer leurs performances.

2. Cerfrance : entreprise mutualiste dont la mission est d'accompagner en comptabilité et conseil les chefs d'entreprise. Ce réseau est issu du monde agricole et ses adhérents agriculteurs produisent aujourd'hui 70 % de la valeur ajoutée de l'agriculture française.

Depuis une dizaine d'années, j'ai la chance de pouvoir jumeler mes activités de direction opérationnelle sur le terrain avec la participation à plusieurs instances de réflexion ou de gouvernance agricole nationale. J'ai eu en cet été 2013 envie de me poser quelques jours pour rassembler et ordonner ces expériences afin de partager ces quelques idées et de modestement contribuer au débat passionnant et très actuel sur l'avenir des agricultures françaises.

Pour cet essai consacré à la situation et aux perspectives de l'agriculture, j'ai résolument choisi l'angle de vue de ma pratique professionnelle : celui de l'agriculteur, de l'entreprise agricole. Ma réflexion s'est nourrie de nombreux échanges avec des agriculteurs et des agricultrices, des responsables d'entreprises ou d'organisations agricoles. J'illustre en effet mes propos par quelques-unes de ces rencontres ou images qui m'ont marqué. Tous les exemples sont authentiques et à peine voilés pour en préserver l'anonymat. Je tiens à préciser que pour moi la critique, même si elle est parfois piquante, vive ou teintée d'ironie, est très souvent empreinte d'une réelle amitié et toujours accompagnée d'un profond respect.

De nombreux collègues ou amis retrouveront dans ces pages certaines idées ou analyses issues de nos échanges si passionnants et passionnés. Qu'ils y trouvent le témoignage de ma très grande reconnaissance et qu'ils sachent que j'assume bien sûr seul l'origine d'éventuels propos erronés, voire considérés par certains comme déplacés !

Jean-Marie Séronie,  
Arcachon, juillet 2013-Wissant, décembre 2013  
seronie.jm@gmail.com

# Une diva aux visages contrastés

## **Notre agriculture est une diva**

Quand on parle d'une diva on pense souvent à une très grande chanteuse d'opéra, une exceptionnelle comédienne universellement reconnue pour son talent, sa réussite mais aussi ses caprices et ses exigences. Elle vous hypnotise quand vous l'écoutez mais elle terrorise son entourage. Son talent est immense, mais à se cantonner dans le répertoire et le style qui ont fait son succès elle risque un jour d'être déphasée avec son public et son époque. Elle n'occupera alors plus le devant de la scène. L'agriculture française a quelque chose d'une diva, terme flatteur mais ambigu. Quels sont donc les atours, les bijoux agricoles de cette diva ?

Notre agriculture est certes une diva parce qu'elle est brillante, comme nous le verrons dans les pages suivantes. Mais elle est d'abord une diva parce qu'elle a souvent été flattée et admirée par le passé. Elle l'est surtout à cause de son égoïsme aveugle et elle risque un jour de se trouver déconnectée de la réalité économique. Il semble enfin que notre diva soit aujourd'hui souvent dépressive.

## **Une diva longtemps choyée, flattée par les pouvoirs publics**

Nous sommes en Bretagne il y a une dizaine d'années à l'assemblée générale d'un groupement de producteurs de porcs lié à une grosse entreprise industrielle. Je ne me souviens plus exactement du thème du débat auquel je participais, mais on peut facilement imaginer que nous avons évoqué les questions environnementales, l'adaptation de la production à la

demande du marché, la nécessaire baisse des coûts de production, etc. Il revenait à un élu majeur du conseil régional de conclure, et l'essentiel de son propos tournait autour de cette idée centrale : « Mes amis, ne vous inquiétez pas, continuez, vous êtes forts et performants, surtout ne changez rien, nous trouverons des solutions à tout ce qui a été évoqué, ce n'est pas Paris qui va nous brider, nous nous occupons de tout... ! » Dur, dur ensuite pour les producteurs présents d'évoluer, de se remettre en cause quand leurs tiers de confiance sont eux-mêmes dans la dénégation de la réalité. Quelques années plus tard, le mouvement dit des « bonnets rouges » relève de la même logique et, curieusement, l'un des industriels chefs de file de cette assemblée générale, aujourd'hui retraité, fait partie des inspireurs de ce nouveau mouvement !

« La France, mon cher vieux pays », disait De Gaulle dans un discours resté célèbre. Il aurait pu ajouter « mon cher vieux pays agricole » tant le pouvoir depuis la III<sup>e</sup> République s'est largement appuyé sur la paysannerie et son poids électoral pour contrer le prétendu « péril rouge ». Pour nombre d'analystes, De Gaulle a toujours cherché à asseoir la République sur la ruralité face aux villes considérées comme moins sûres. De cette époque date sans doute le poids politique du monde agricole qui reste aujourd'hui sans aucune relation avec le poids économique ou même électoral des agriculteurs. Il est toujours frappant de voir le nombre de parlementaires qui circulent dans les comices agricoles ou les traditionnels concours de labours, renommés Festivals de la Terre, organisés dans chaque département par le syndicat des Jeunes Agriculteurs à la fin de l'été. Chaque président de la République a toujours eu une écoute particulière vis-à-vis du président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Il se murmure même qu'un ministre de l'Agriculture, fût-il de gauche, ne peut pas faire grand-chose sans l'aval de « la grande maison » — ce sobriquet de la FNSEA en dit lui-même très long. À un niveau plus modeste,

je peux témoigner que dans un département peu de préfets ou de DDAF (devenues DDTM, directions départementales des territoires et — parfois ! — de la mer) sont prêts à tenir durablement un désaccord avec la profession agricole dans l'application départementale des décisions nationales. Les rares cas où ils le font s'expliquent souvent par un arbitrage pris sous la pression d'un *lobby* plus puissant que l'agriculture, souvent celui de l'environnement ! Ce sentiment de toute-puissance de la diva s'explique beaucoup par le rapport particulier qu'elle a su établir avec l'administration, notamment à travers la cogestion. Cette pratique permet de négocier directement entre l'État et les organisations agricoles l'application de la politique agricole, y compris dans ses composantes très individuelles.

De même, quasiment tous les conseils généraux ruraux mobilisent des fonds conséquents pour l'agriculture alors même que le développement économique ne relève pas de leur compétence mais de celle du conseil régional ! L'exécutif départemental y voit certainement un moyen de dialogue efficace avec les représentants d'une profession qui pèse très lourd dans les cantons, le monde rural étant en effet fortement surreprésenté dans les conseils généraux.

## Une diva beaucoup trop égocentrée

J'ai récemment eu l'occasion d'intervenir au congrès annuel d'une des principales organisations agricoles françaises, c'était pour moi une première. Ce fut bien sûr une expérience riche et agréable en convivialité, comme toujours dans le monde agricole. Sur le plan intellectuel, il était stupéfiant de voir comment deux cents délégués venus de toute la France, individuellement et personnellement très honnêtes et sensés, pouvaient tenir ensemble un discours aussi décalé de la réalité. À une période où les céréales se vendaient très cher on se serait cru, à entendre les discours, dans une année de disette noire. À une époque de remise en cause profonde,

toute évolution, tout changement que nous évoquions à la table ronde faisaient inmanquablement l'objet d'un retour de dénégation, parfois d'ironie de la salle sur le thème « nous on sait », « l'environnement on sait faire, laissez-nous faire », « il nous faut des prix rémunérateurs et tout ira bien ». Un philosophe avait la charge de conclure nos débats (c'est très à la mode et souvent judicieux, si on en a la possibilité, de faire conclure une table ronde de congrès par un philosophe ou un académicien « au regard frais, pertinent et décalé »). Il s'emporta presque contre la salle (qui l'applaudit pourtant ardemment), à laquelle il reprochait précisément de ne pas regarder la réalité et d'avoir peur. « Vous vous comportez comme une citadelle assiégée, n'ayez pas peur, vous valez mieux que cela » et, concernant un des grands éléments du débat que nous avons eu sur l'environnement : « La nature n'est pas Dieu, elle ne doit pas être divinisée, nous avons le droit et le devoir de la faire évoluer mais vous non plus les chefs d'entreprise, vous les agriculteurs, vous n'êtes pas Dieu, vous n'avez pas tous les droits sur la nature, votre comportement n'est pas en soi moral, il doit être encadré par l'État. » (Je cite de mémoire André Comte-Sponville.)

On a je crois là le condensé de cette dimension égocentrée de l'agriculture qui conduit au repli sur soi et à la défensive. Le sentiment d'être le seul à connaître la réalité de son métier. Le refus d'admettre qu'une partie de ce métier est en interface avec d'autres (consommateurs, citoyens, élus, utilisateurs de l'espace) qui sont de véritables parties prenantes de l'activité agricole au sens où une entreprise s'intéresse aujourd'hui à tous ses *stakeholders*. Cela conduit bien sûr à refuser à tout autre la légitimité de s'y intéresser et à ressentir toute intrusion comme une agression injuste. Cela permet parfois à un discours militant simpliste et démagogique de ressouder derrière une seule bannière des agriculteurs aux intérêts objectivement divergents. Cela permet au même discours simpliste de s'arc-bouter sur la dénonciation de boucs émissaires,

évitant par là même des révisions parfois difficiles. Ce refus d'assumer la réalité en marche construit tous les éléments du parfait cocktail anesthésiant dans un premier temps. Cela peut également constituer le redoutable creuset d'une cocotte-minute explosive quand la contestation s'installe parmi les « vrais » agriculteurs « de base », comme ce fut le cas lors de la crise laitière de 2009. Le désarroi, voire dans certains cas le désespoir d'agriculteurs devenus méfiants ou incrédules vis-à-vis de leurs représentants syndicaux, les poussaient vers une action quasi directe hors du circuit des corps intermédiaires.

Cet état de diva est facile à vivre, il évite ou retarde toute remise en cause, il risque d'être parfaitement anesthésiant, mais même une diva finit toujours par se réveiller.

Cette diva est brillante mais avec une forte tendance dépressive !

## **Notre agriculture est une diva brillante**

Les rendements agricoles français sont parmi les plus élevés du monde, que ce soit pour les cultures mesurées en production par hectare ou pour l'élevage en production par animal. Les rendements en blé sont passés de 2,5 t/ha en moyenne nationale en 1960 à 7,5 t/ha au début des années 2000, même s'ils ne progressent plus depuis dix ans. Une moyenne de 7,5 t/ha au niveau national, cela veut dire certaines années des moyennes d'exploitation à 9,5 ou 10 t/ha dans des zones à fort potentiel comme le Santerre (Somme), le plateau de Saint-André (Eure) ou la Grande Beauce (Loiret). Je me souviens de discussions à la fin des années 1970 à la chaire d'agronomie de l'Agro Paris Grignon pour savoir si le potentiel génétique maximal du blé était ou non de 10 t/ha.

D'après l'Insee<sup>3</sup>, la production agricole française a en volume (quantité produite) augmenté de 30% en trente ans de 1980

---

3. Insee, Comptes de l'agriculture 2011.

à 2010, alors que durant la même période le nombre d'actifs agricoles a été divisé par plus de deux. Ceci veut dire que la production par travailleur agricole a été multipliée par deux et demi. Toujours d'après l'Insee, durant ces trente ans la valeur ajoutée nette (volume produit moins volume des intrants utilisés pour cette production) a augmenté de 50%. Ceci signifie que la productivité des intrants a augmenté annuellement d'environ 1,5% hors effet de prix. Il faut, je pense, voir dans cette belle performance la combinaison de quatre facteurs : le potentiel permis par le milieu naturel, le progrès génétique, le savoir-faire des agriculteurs et la politique agricole mise en œuvre.

Tout d'abord, notre potentiel pédoclimatique est exceptionnel grâce à notre climat tempéré et à nos sols à bon potentiel (argilo-calcaires ou limons profonds) sur une grande partie de notre territoire. Ce facteur favorable qui est un véritable « don de la nature » permet une production importante, diversifiée et relativement régulière d'une année à l'autre si on la compare à de nombreux autres grands pays agricoles.

L'agriculture française obtient ensuite une productivité numérique élevée grâce à une génétique de haut niveau. Celle-ci est obtenue par des entreprises de sélection performantes, une organisation génétique efficace mise en place il y a très longtemps et basée, en élevage, sur une certaine mutualisation de la chaîne du progrès génétique. Elle témoigne enfin du haut niveau de notre recherche agricole.

Les agriculteurs et les agricultrices français ont pour leur part su faire preuve d'un ensemble de compétences individuelles et collectives remarquables leur permettant en soixante ans de multiplier par quatre la valeur ajoutée produite par l'agriculture tout en diminuant par cinq le nombre d'exploitations agricoles. Cela témoigne bien sûr des compétences individuelles de chaque agriculteur pour s'approprier les nouvelles techniques et faire évoluer son entreprise, mais cela démontre

également la pertinence du modèle et de l'organisation mis en place pour accompagner ces changements.

En effet, la quatrième explication de ces performances techniques relève de l'efficacité de la politique publique mise en œuvre dans les années 1960. La Politique agricole commune (PAC) a instauré une protection très forte de l'agriculture européenne. En protégeant les agriculteurs de la fluctuation des marchés et en assurant des prix à la production quasiment garantis (jusqu'à la fin des années 1990), elle a pendant trente ans sécurisé les investissements agricoles, permis une modernisation rapide des exploitations agricoles et favorisé cette augmentation exceptionnelle de la production. La politique nationale française a pour sa part construit un modèle de développement pour l'agriculture française très encadré par la puissance publique. Les bases de cette politique ont été posées par les lois d'orientation de 1960 et 1962. Elles donnent à l'État et aux organisations agricoles des outils puissants pour orienter les exploitations agricoles sur chaque territoire. C'est un cadre d'intervention publique original par le partage des responsabilités à travers la cogestion et à fort impact par la puissance des outils disponibles, notamment le contrôle des structures et l'organisation du développement agricole.

#### **Les lois d'orientation de 1960 et 1962.**

Elles ont été élaborées sous le général De Gaulle à partir d'un « deal politique » novateur négocié entre le ministre de l'agriculture Edgard Pisani et Michel Debatisse, alors dirigeant des Jeunes Agriculteurs, positionné sur une ligne très moderniste par rapport à la FNSEA. L'article premier de cette loi est impressionnant de clarté, de précision et de concision : « La loi d'orientation de l'agriculture française a pour but, dans le cadre de la politique économique et sociale, d'établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques : 1° En accroissant la contribution de l'agriculture au développement de l'économie française et de la vie sociale nationale, en équilibrant la balance commerciale agricole globale du territoire (...)

### Les lois d'orientation de 1960 et 1962. (suite)

(...) national, compte tenu de l'évolution des besoins, des vocations naturelles du pays, de sa place dans la communauté et dans la Communauté économique européenne et de l'aide à apporter aux pays sous-développés ; 2° En faisant participer équitablement l'agriculture au bénéfice de cette expansion par l'élimination des causes de disparité existant entre le revenu des personnes exerçant leur activité dans l'agriculture et celui des personnes occupées dans d'autres secteurs, afin de porter notamment la situation sociale des exploitants et des salariés agricoles au même niveau que celui des autres catégories professionnelles ; 3° En mettant l'agriculture, et plus précisément l'exploitation familiale, en mesure de compenser les désavantages naturels et économiques auxquels elle reste soumise comparativement aux autres secteurs de l'économie.»

En relisant cet article cinquante ans après, on mesure la force structurante de la vision portée par ces lois. Le choix est fait de favoriser l'exploitation agricole familiale au sens du couple. Ceci entraînera progressivement la construction de toute une politique et des outils afférents\* donnant à la puissance publique un droit de regard et d'intervention sur l'évolution de chaque exploitation agricole, c'est le contrôle des structures. Ces lois organisent également la répartition des rôles entre l'État et la profession agricole. Elles ont fait un double choix : confier une mission importante d'accompagnement technique des agriculteurs à la profession agricole, c'est le rôle dévolu aux chambres d'agriculture d'organiser avec leurs conseillers « de développement » agricole. À travers ces lois, l'État a également décidé d'associer étroitement les organisations agricoles à la définition mais surtout à la mise en œuvre des politiques agricoles sur les territoires : c'est la mise en place de la cogestion et le début de la création des nombreuses commissions « mixtes » ou « d'orientation » qui se réunissent mensuellement dans chaque département selon un rituel bien établi. Dans ces conclaves fermés se prennent des décisions qui bien souvent influent directement sur l'avenir d'une exploitation agricole.

Ces lois ont donc donné un cadre de référence puissant pour l'action publique qui est toujours celui dans lequel nous évoluons actuellement... dans un contexte géopolitique et socio-économique radicalement différent. N'oublions jamais ce que disait Edgard Pisani : « Quand une politique a réussi c'est qu'elle a changé le monde, et puisque le monde a changé alors il faut changer de politique. »

\* Adasea (Associations départementales pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), etc.